

Séance ordinaire du 04 février 2013

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce quatrième jour de février deux mille treize (4 février 2013) à 19 h 30, au 1260 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Trésorerie

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Février 2013

7. Avis de motion –Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit

8. Avis de motion –Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie et réduire au minimum l'utilisation de l'eau potable

9. Adoption du Règlement numéro 417-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 730 097 \$ pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – rues des Seigneurs et des Gouverneurs - Phase V

10. Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme

11. Autorisation de signataires - Entente entre Monsieur Gilles Lefebvre et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Travaux de nivellement - Projet domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien

12. Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Directives de changement numéros M-01 Rév. A, DCA-7, DCA-11, DCA-12, DCA-14, DCA-15, DCA-16, DCA-17, DCA-20 et DCA-21

Séance ordinaire du 04 février 2013

13. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre –Prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs Phase V – Octroi du contrat pour la réalisation de travaux d'infrastructures
14. Inscription – Colloque «Vers des solutions durables pour nos infrastructures municipales» - CERIU
15. Inscription - Formation sur l'économie d'eau potable dans les municipalités
16. Comité consultatif d'urbanisme - Nomination de deux (2) nouveaux membres
17. OMH – Renouvellement du mandat à titre de membre du conseil d'administration
18. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface
19. Association des camps certifiés du Québec – Renouvellement d'adhésion 2013
20. Octroi de subventions aux organismes et versement
21. Programme Emplois d'été Canada 2013
22. Congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec – Partenariat bronze
23. Demande de la Troupe Théâtrale Figami – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire
24. Soirée des Sommets - Chambre de Commerce et d'industrie
25. Achat d'un module de jeu – Parc du Terrain de soccer des Dalles - Subvention Pacte rural 2007-2014 - « Enveloppes petits projets »
26. Affaires diverses
- 26.1 Ameublement –Hôtel de ville –Fourniture Bureau Denis
- 26.2 Modification de la résolution numéro 2012-11-405 intitulée «Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Denis Duplessis à l'égard d'une partie du lot 4 106 160 du Cadastre du Québec»
- 26.3 Motion de félicitations – Club Optimiste Le Stéphanois – Carnaval d'hiver
- Période de questions
27. Clôture de la séance

2013-02-048

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Nous avons fait l'acquisition d'un véhicule utilitaire qui sera généralement utilisé par le directeur des travaux publics surtout en période hivernale ainsi que par le personnel du département de l'inspecteur en bâtiment et en environnement (urbanisme) lors des visites pour vérification des conformités de permis. Le but étant de sécuriser notre personnel lors de leurs sorties. De plus, le financement de ce nouveau véhicule sera absorbé en grande partie par la réduction des frais de déplacement réclamés dans ces deux départements pour l'usage de véhicules personnels.

Nous nous devons encore une fois de demander une extension de délai au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) pour l'approbation du plan et des règlements d'urbanisme étant donné que notre version préliminaire n'a pas reçu l'aval de la MRC de Maskinongé. Nous sommes actuellement à évaluer la possibilité de changer de consultant.

Concernant la future vocation du bâtiment de l'hôtel de ville actuel et tel que mentionné lors de la consultation publique, il a été décidé de le mettre en vente pour une reconstruction selon une esquisse préétabli. L'annonce devrait paraître dans les journaux au cours des prochaines semaines.

Aussi, le site internet a été complètement refait à neuf. Il est beaucoup plus convivial.

Séance ordinaire du 04 février 2013

En terminant, j'aimerais féliciter les membres du Club Optimiste Le Stéphanois pour le succès obtenu lors de leur Carnaval d'hiver qui s'est tenu en fin de semaine passée.

Par respect pour vous qui assistez régulièrement aux séances publiques, je vous annonce en primeur que je vais solliciter un deuxième mandat en novembre prochain ainsi que MM. Richard St-Pierre, Jocelyn Isabelle, Nicolas Gauthier et Gaëtan Léveillé. Mme Francine Boulanger et M. Marc Bastien sont en période de réflexion. Il est important pour moi que vous soyez les premiers à en être informés.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 14 janvier 2013 et de la séance extraordinaire du 21 janvier 2013 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2013-02-049

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du *14 janvier 2013* et de la *séance extraordinaire du 21 janvier 2013* soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 04-02-2013 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2013-02-050

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 04-02-2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Trésorerie

Rien à ce point

5. Adoption des comptes fournisseurs

2013-02-051

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période se terminant le 31 décembre 2012 totalisant 40 937,93 \$.
- les déboursés pour la période du *1^{er} au 30 janvier 2013* totalisant 165 444,33 \$.
- les comptes à payer *au 31 décembre 2012* au montant de 26 504,91 \$.
- les comptes à payer *au 31 janvier 2013* au montant de 20 451,94 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 04 février 2013

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

BPR-Infrastructure inc.- Honoraires professionnels – Remplacement des conduites rue Principale (priorité plan d'intervention)

2013-02-052

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture n° 15031477 à BPR-Infrastructure inc., au montant de 419,98 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour services rendus concernant le projet de remplacement des conduites de la rue Principale pour la période se terminant le 29 décembre 2012. (résolution no 2012-10-366)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rénovation Guy Lord inc. - Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Décompte progressif no 2

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'architectes Beaudry et Palato inc., à l'effet de payer le montant de 93 914,21 \$, taxes incluses, résultant du décompte progressif n° 2 pour le projet de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, et incluant la retenue de 10 % ;

2013-02-053

Il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture numéro 3145 à Rénovation Guy Lord inc., au montant de 93 914,21 \$, représentant le décompte progressif no 2, pour les travaux de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, réalisés au 29 janvier 2013. (résolution : 2012-09-327)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Canadian Bearings Ltd – Rebobinage du moteur de la pompe des étangs aérés

2013-02-054

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture n° 51020459-00 à Canadian Bearings Ltd au montant de 4 053,72 \$, taxes incluses, pour le rebobinage du moteur de la pompe des étangs aérés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL – Honoraires professionnels – Arbitrage de différend

2013-02-055

Il est **proposé** par Marc Bastien, , **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement de la facture n° 53002934 à Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL, au montant de 1 914,35 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels relatif à un arbitrage de différend pour la période se terminant le 31 décembre 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 04 février 2013

6. Engagements de crédits – Février 2013

2013-02-056

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
radios mobiles (2X)	02.223.10.650	600,00 \$
Émondoir télescopique	02.320.00.643	682,35 \$
Pompe de servodirection (remplacement)	02.320.20.525	461,90 \$
Valve double action pour chargeuse	02.320.20.525	900,00 \$
Virole sablage (remplacement)	02.330.20.525	494,89 \$
Fourche pour chargeuse	23.040.00.725	6 601,08 \$
Rallonge «Snake digiflex» pour système de son	02.701.20.522	765,21 \$
Location de structures gonflables	02.701.50.516	1 099,75 \$
Promenade en traîneau (chevaux)	02.701.50.516	500,00 \$
Promenade en traîneau (chiens)	02.701.50.516	500,00 \$
Location d'un chapiteau (20X20)	02.701.50.516	350,00 \$
Masques O ² (oxygène médical)	02.220.00.649	147,72 \$
Total		13 102,90 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Avis de motion - Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit

2013-02-057

Jocelyn Isabelle donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement des toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit.

8. Avis de motion - Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie et réduire au minimum l'utilisation de l'eau potable

2013-02-058

Gaëtan Léveillé donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie et réduire au minimum l'utilisation de l'eau potable.

9. Adoption du Règlement numéro 417-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 730 097 \$ pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – rues des Seigneurs et des Gouverneurs - Phase V

CONSIDÉRANT que le coût estimé du projet est de 730 097 \$;

CONSIDÉRANT qu'un avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 13 août 2012, par Jocelyn Isabelle et inscrit au livre des délibérations sous le numéro 2012-08-284;

2013-02-059

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le

Séance ordinaire du 04 février 2013

Règlement numéro 417-2013 décrétant une dépense et un emprunt de 730 097 \$ pour la réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – rues des Seigneurs et des Gouverneurs – Phase V.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Demande en vertu de l'article 239 de la L.A.U. – Demande de délai – Adoption du plan et des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT les résolutions 2010-11-385, 2011-03-084, 2011-10-322 et 2012-04-127 par lesquelles la municipalité demandait un délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.A.U.)

CONSIDÉRANT que ces délais visaient, entre autres, à permettre dans le cadre de la refonte de ses règlements d'urbanisme, à y inclure les modifications du schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé découlant de la décision numéro 3677887 par laquelle la Commission de la protection du territoire agricole du Québec acceptait les demandes du volet 1 et 2 de la MRC;

CONSIDÉRANT que lors d'une rencontre à la fin du mois de décembre, la municipalité apprenait qu'une multitude de modifications devaient être apportées aux premiers projets de plan et de règlements d'urbanisme, pour l'obtention de l'approbation de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT la décision de la municipalité de changer de consultant pour remédier le plus rapidement possible à cette problématique;

CONSIDÉRANT que le délai accordé du 31 décembre 2012 est insuffisant pour compléter le processus de refonte du plan et des règlements d'urbanisme;

2013-02-060

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, un nouveau délai pour l'adoption des documents visés à l'article 59 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, soit jusqu'au 28 juin 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Autorisation de signataires - Entente entre Monsieur Gilles Lefebvre et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Travaux de nivellement - Projet domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'entente concernant les travaux de nivellement à être effectués dans le cadre du projet de développement domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien;

2013-02-061

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, monsieur Robert Landry et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir entre M. Gilles Lefebvre et la Municipalité relativement aux travaux de nivellement dans le secteur de la rue François-Chrétien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 04 février 2013

12. Rénovation et réaménagement de l'hôtel de ville – Directives de changement numéros M-01 Rév. A, DCA-7, DCA-11, DCA-12, DCA-14, DCA-15, DCA-16, DCA-17, DCA-20 et DCA-21

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les plans et devis pour les travaux de rénovation et de réaménagement de l'hôtel de ville, puisqu'il y a des problématiques, et ce, selon les directives suivantes :

Directive n° M-01 Rév. A :	relative à la tuyauterie d'alimentation d'eau domestique en interférence avec le cabinet semi-encasté pour l'extincteur et réparation d'une fuite d'eau sur le tuyau d'alimentation du cabinet d'aisance de la toilette des employés ;
Directive n° DCA-7 :	relative à la colonne existante dans la pièce numéro 127 pour dissimuler la plaque d'ancrage;
Directive n° DCA-11 :	relative à la création d'un vestiaire dans la pièce 100;
Directive n° DCA-12 :	relative à l'installation d'un plafond suspendu dans la pièce 107;
Directive n° DCA-14 :	Quincaillerie de la porte vitrée 125;
Directive n° DCA-15 :	Peinture des nouvelles portes et des nouveaux cadres;
Directive n° DCA-16 :	Stores existants à enlever et à récupérer;
Directive n° DCA-17 :	Enlever le filage et la boîte dans la pièce 113;
Directive n° DCA-20 :	Peinture pièce 210;
Directive n° DCA-21 :	peinture des portes existantes;

2013-02-062

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte, suite à la recommandation de la firme d'architectes Beaudry et Palato inc., les directives de changement numéros M-01 Rév. A, DCA-7, DCA-11, DCA-12, DCA-14, DCA-15, DCA-16, DCA-17, DCA-20 et DCA-21, selon les offres de prix suivantes :

Directive n° M-01 Rév. A:	282,50 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-7 :	63,65 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-11 :	658,54 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-12 :	510,48 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-14 :	202,09 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-15 :	645,87 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-16;	477,27 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-17;	473,20 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-20;	167,95 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;
Directive no DCA-21;	1 231,60 \$, avant taxes, incluant 15 % d'administration et profit;

Totalisant un montant de 4 713,15 \$;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, lesdites directives.

Séance ordinaire du 04 février 2013

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Développement domiciliaire Gilles Lefebvre –Prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs Phase V – Octroi du contrat pour la réalisation de travaux d’infrastructures

CONSIDÉRANT que par la résolution n° 2013-01-027, la municipalité mandatait la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec pour les services d'ingénierie du développement domiciliaire de M. Gilles Lefebvre – Prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs (Phase V);

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a paru le 18 janvier 2013 à la fois sur le système électronique SEAO et dans le Journal Constructo, le tout tel que requis par la Loi;

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été reçues et ouvertes le jeudi 31 janvier 2013;

CONSIDÉRANT que l'analyse faite des soumissions par la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec dévoile que les montants de toutes les soumissions sont bien équilibrés, mais que des erreurs de multiplication au bordereau de deux soumissionnaires ont été décelées sans que leurs corrections ne changent l'ordre des soumissionnaires;

CONSIDÉRANT que selon ladite analyse toutes les soumissions sont techniquement conformes aux documents contractuels;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des prix soumis par les entrepreneurs suivant, incluant toutes les taxes :

- Maskimo Construction inc.	501 255,36 \$
- Construction et Pavage Boisvert inc.	543 108,44 \$
- Les Constructions et Pavages Continental Div. Const. DJL inc.	574 833,61 \$
- Gagné excavation ltée	583 773,92 \$
- Construction et Pavage Portneuf inc.	635 447,82 \$
- Excavation R.M.G. inc.	(corrigé) 637 880,24 \$
- Excavation Normand Majeau inc.	(corrigé) 647 504,56 \$
- André Bouvet ltée	722 444,08 \$

2013-02-063

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat de réalisation des travaux d'infrastructures du prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs (Phase V) (projet Gilles Lefebvre) à Maskimo Construction inc. au montant de 501 255,36 \$ taxes incluses, tel que recommandé par la firme d'ingénieurs-conseils Pluritec;

QUE cet octroi de contrat soit et est conditionnel à l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et/ou toute autre approbation;

QUE lesdits travaux d'infrastructures ne doivent en aucun cas débiter avant que la municipalité n'ait obtenu lesdites approbations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 04 février 2013

14. Inscription – Colloque «Vers des solutions durables pour nos infrastructures municipales» - CERIU

2013-02-064

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, M. Robert Landry et le directeur des Travaux publics, M. Jean-René Duplessis, à participer au colloque «Vers des solutions durables pour nos infrastructures municipales : Les besoins et les défis d'avenir» organisé par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et qui se tiendra le mardi 12 février 2013 à l'hôtel Gouverneur de Trois-Rivières. La municipalité accepte également de défrayer les frais inhérents à cette activité dont les frais d'inscription de 120 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Inscription - Formation sur l'économie d'eau potable dans les municipalités

2013-02-065

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des Travaux publics, M. Jean-René Duplessis, à suivre la formation en webdiffusion sur l'économie d'eau potable donnée par le Réseau Environnement, le jeudi 21 février 2013. La municipalité accepte également de défrayer les frais inhérents à cette activité, dont l'inscription au montant de 114,98 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Comité consultatif d'urbanisme - Nomination de deux (2) nouveaux membres

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour combler deux postes vacants au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que cinq (5) personnes ont soumis leur candidature pour combler ces postes;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme de nommer madame Kathleen Grenier et monsieur Mathieu Boudreau à titre de nouveaux membres;

2013-02-066

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme madame Kathleen Grenier et monsieur Mathieu Boudreau à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme pour une période débutant à la date des présentes et se terminant le 31 décembre 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. OMH – Renouvellement du mandat à titre de membre du conseil d'administration

CONSIDÉRANT que le mandat de madame Germaine Mélançon au sein du conseil d'administration de l'Office municipale d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès se termine le 12 avril 2013;

CONSIDÉRANT que madame Mélançon est disposée à poursuivre ce mandat;

Séance ordinaire du 04 février 2013

2013-02-067

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès reconduit le mandat de madame Germaine Mélançon à titre de représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès pour une période de trois (3) ans débutant à la date des présentes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface

2013-02-068

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse la somme de 1 760 \$ à l'organisation du Hockey Mineur St-Boniface pour les 44 joueurs participants de Saint-Étienne-des-Grès, pour la saison 2012-2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Association des camps certifiés du Québec – Renouvellement d'adhésion 2013

2013-02-069

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le renouvellement d'adhésion de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès à l'Association des camps certifiés du Québec, au coût de 143,72 \$, pour l'année 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Octroi de subventions aux organismes et versement

2013-02-070

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 17 193 \$ au Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès inc. pour les activités de loisirs et l'organisation de fêtes. Ce montant sera distribué entre les organismes suivants, comme suit :

▪ AFÉAS de Saint-Étienne-des-Grès	500 \$
▪ Association de baseball mineur de Saint-Étienne-des-Grès	1 000 \$
▪ Service des Loisirs de Saint-Étienne-des-Grès	14 500 \$
▪ AFÉAS de Saint-Thomas-de-Caxton	233 \$
▪ Mouvement Scout 202 ^e groupe	960 \$

Total : 17 193 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Programme Emplois d'été Canada 2013

CONSIDÉRANT l'importance du camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir une aide financière pour la tenue de ce camp de jour;

2013-02-071

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des loisirs, M. Yvon Richard à déposer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention salariale dans le cadre du

Séance ordinaire du 04 février 2013

programme Emplois d'été Canada 2013, pour le poste de moniteur en chef du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Congrès annuel de la Fédération de la relève agricole du Québec – Partenariat bronze

2013-02-072

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie une contribution financière de 250 \$ à la Fédération de la relève agricole du Québec, représentant le plan de partenariat bronze, pour la tenue de leur congrès annuel 2013 qui se déroulera du 7 au 9 mars 2013 et qui aura pour thème «La FRAQ, un héritage pour l'avenir».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Demande de la Troupe Théâtrale Figami – Demande d'accès gratuit à la salle communautaire

CONSIDÉRANT qu'à chaque fin d'année scolaire, la Troupe de Théâtre Figami, formée de jeunes de l'école primaire, présente au grand public une pièce de théâtre;

CONSIDÉRANT qu'elle demande l'autorisation d'avoir accès gratuitement à la salle communautaire et à son système de son, les 13, 14, 15 et 16 juin 2013 afin d'y installer une scène pour les pratiques et la représentation;

2013-02-073

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès gratuitement à la salle communautaire et à son système de son, à la Troupe de Théâtre Figami pour les dates et heures suivantes :

13 juin 2013 : de 21h à 23 h;
14 juin 2013 : de 8h à 23 h;
15 juin 2013 : de 8h à 23 h;
16 juin 2013 : avant-midi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Soirée des Sommets - Chambre de Commerce et d'industrie

CONSIDÉRANT l'invitation de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé à participer à la 25^e édition de la *Soirée des Sommets Desjardins* en offrant à un entrepreneur de la municipalité un sommet dans la catégorie « Bâtisseur »;

2013-02-074

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès participe à l'événement la *Soirée des Sommets Desjardins* de la Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé, défraie un montant de 300 \$ pour l'inscription et procède à l'achat d'une table, soit dix billets.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Achat d'un module de jeu – Parc du Terrain de soccer des Dalles - Subvention Pacte rural 2007-2014 - « Enveloppes petits projets »

Séance ordinaire du 04 février 2013

CONSIDÉRANT l'obtention d'une subvention de 3 884,00 \$ du Pacte rural 2007-2014 dans le cadre du programme «Enveloppe petits projets» pour l'installation de modules de jeux pour les 18 mois à 5 ans au parc du Terrain de soccer du chemin des Dalles;

CONSIDÉRANT que cette subvention est conditionnelle à la signature du protocole d'entente entre la MRC de Maskinongé et la municipalité;

2013-02-075

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat d'un module de jeu pour le parc du Terrain de soccer du chemin des Dalles à la compagnie Tessier Récréo-Parc inc., au coût de 5 075,00 \$, taxes incluses et ce, conditionnellement à la signature du protocole d'entente à intervenir entre la MRC de Maskinongé et la municipalité;

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur des loisirs, M. Yvon Richard à signer ledit protocole pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Affaires diverses

26.1 Ameublement –Hôtel de ville –Fourniture Bureau Denis

2013-02-076

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'achat de mobilier de bureau à Fournitures de Bureau Denis inc., selon la soumission n° 103702, datée du 22 janvier 2013, au montant de 18 756,56 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26.2 Modification de la résolution numéro 2012-11-405 intitulée «Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Denis Duplessis à l'égard d'une partie du lot 4 106 160 du Cadastre du Québec»

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2012-11-405 intitulée «Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Denis Duplessis à l'égard d'une partie du lot 4 106 160 du Cadastre du Québec» adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 5 novembre 2012;

CONSIDÉRANT qu'une erreur de lecture sur la matrice graphique a été commise lors de la préparation du dossier ;

2013-02-077

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2012-11-405 afin de remplacer le cinquième paragraphe qui se lit comme suit :

«**CONSIDÉRANT** que Monsieur Duplessis conserve un accès à sa terre d'une largeur minimale de 23,82 mètres;»

Par le paragraphe suivant :

«**CONSIDÉRANT** que Monsieur Duplessis conserve un accès à sa terre d'une largeur minimale de 10,67 mètres;».

Il est de plus résolu qu'en vertu de l'article 18.5 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* une demande de rectification soit déposée à

Séance ordinaire du 04 février 2013

la Commission de protection du territoire agricole afin que ces modifications soient apportées au dossier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26.3 Motion de félicitations – Club Optimiste Le Stéphanois – Carnaval d'hiver

2013-02-078

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le Club Optimiste Le Stéphanois pour le succès obtenu lors de la 5^e édition du Carnaval d'hiver qui s'est tenu du 1^{er} au 3 février 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 08

Fin : 20 h 10

27. Clôture de la séance

2013-02-079

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière